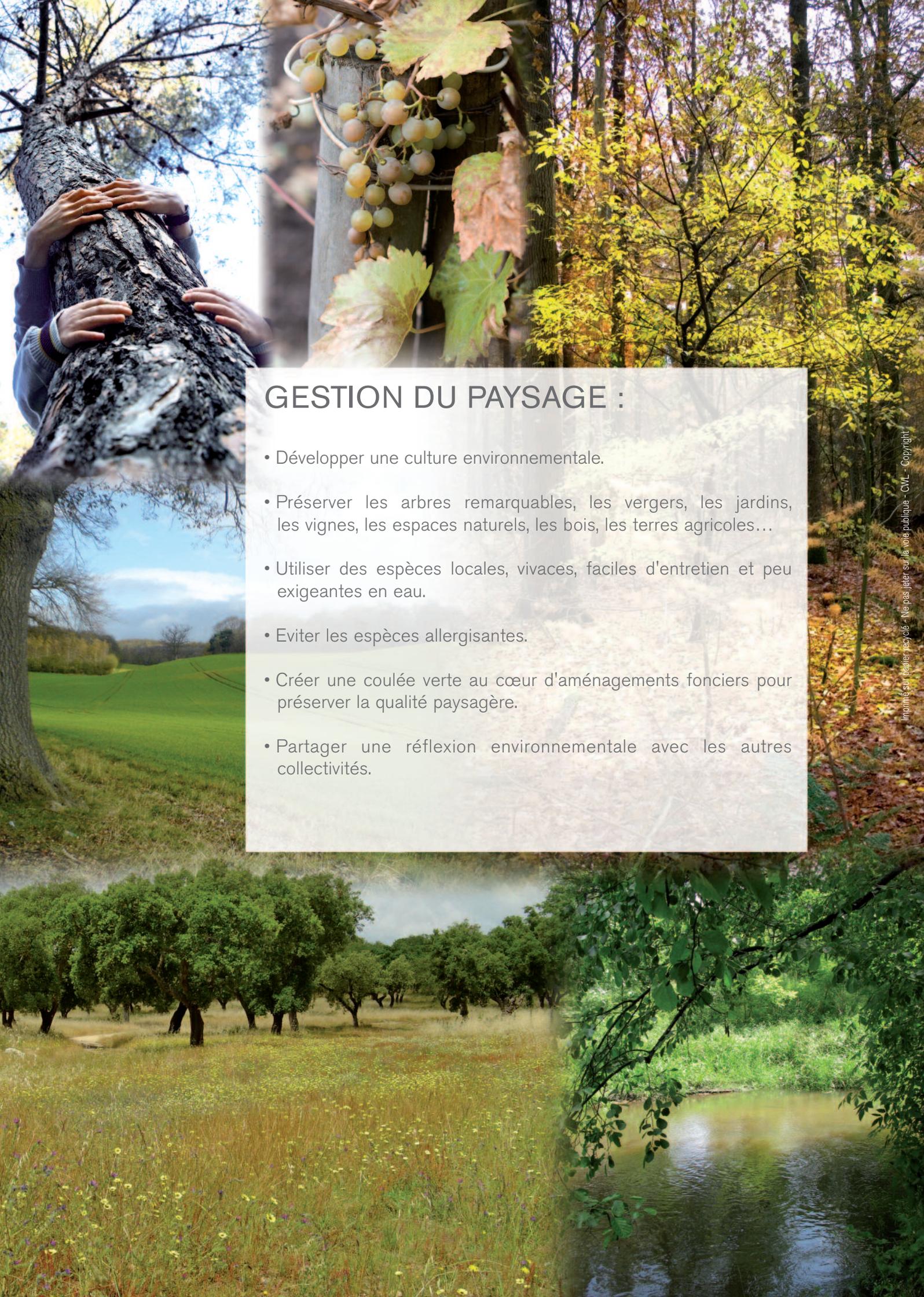


# GESTION DES PAYSAGES





## GESTION DU PAYSAGE :

- Développer une culture environnementale.
- Préserver les arbres remarquables, les vergers, les jardins, les vignes, les espaces naturels, les bois, les terres agricoles...
- Utiliser des espèces locales, vivaces, faciles d'entretien et peu exigeantes en eau.
- Eviter les espèces allergisantes.
- Créer une coulée verte au cœur d'aménagements fonciers pour préserver la qualité paysagère.
- Partager une réflexion environnementale avec les autres collectivités.